

Cinq ans de trafic d'armes

La filière libanaise des policiers français

19
07
90

M. Patrick Ardid, juge d'instruction au tribunal de Marseille, a inculpé, mardi 17 juillet, Patrick Schaller, vingt-neuf ans, membre de la CRS 38 de Mulhouse (Haut-Rhin), et Pierre Bessonnat, trente ans, gardien de la paix de la Sûreté urbaine de Mulhouse, « d'association de malfaiteurs et d'infractions à la législation sur les armes par achat, détention, transport, cession, négoce et importation d'armes ». Détachés au service de sécurité de l'ambassade de France à Beyrouth, les deux fonctionnaires de police ont reconnu avoir expédié, depuis 1987, plusieurs colis d'armes

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

En novembre 1989, les policiers du SRPJ de Marseille interpelaient leur jeune collègue Philippe Niño et ils n'en crurent pas leurs oreilles. Ils pensaient jeter une lumière définitive sur une affaire gênante, mais, somme toute, mineure – le recel de plusieurs Ferrari maquillées, – et s'attendaient aux confidences sans aspérités d'un collègue « ripoux ». Or ils entendaient un récit incongru, énorme, inimaginable.

Pris de panique, ou rattrapé par une conscience professionnelle tardive, le CRS d'Ollioules s'était jeté à l'eau de sa propre initiative. Mais il n'avouait pas seulement s'être quelque peu égaré dans un commerce automobile illégal, : il confiait aussi avoir reçu un stock d'armes lourdes en provenance du Liban convoyé par des collègues CRS en poste à Beyrouth. Peu avare de précision, il ajoutait que ceux-ci, chargés de surveiller l'enceinte de l'ambassade de France, achetaient du matériel de guerre qu'ils expédiaient de la manière la plus simple : dans leurs malles personnelles.

Artillerie lourde

Philippe Niño eut beau citer des noms à l'appui de ses révélations, les policiers qui l'interrogeaient le prirent d'abord, sinon pour un fou, du moins pour un mythomane. « Des CRS impliqués dans un trafic d'armes libanaises, c'était trop énorme pour être possible ! » expli-

que aujourd'hui un magistrat marseillais. Pourtant, les enquêteurs durent prendre Philippe Niño au sérieux quand ils découvrirent à son domicile de Cucuron (Vaucluse) une dizaine d'armes. Puis ils se mirent à surveiller deux autres fonctionnaires de police de Mulhouse après leur retour du Liban : Patrick Schaller et Pierre Bessonnat. Enfin, durant le week-end du 14 juillet, leur enquête s'accélérait avec l'interpellation de ces deux gardiens de la paix.

Lors de leur perquisition au domicile de Patrick Schaller, détaché à l'ambassade de France depuis 1987 jusqu'à l'hiver dernier, les enquêteurs ont découvert une véritable artillerie lourde. De source judiciaire, cet arsenal comptait une trentaine d'armes : des fusils d'assaut M 16 américains, des Kalachnikov, des lance-roquettes, des pistolets tchèques, des Smith-Weston, des pistolets automatiques et diverses munitions. Interrogés mardi 17 juillet par le juge d'instruction, Patrick Schaller et Pierre Bessonnat – qui a travaillé à Beyrouth seulement quelques mois – ont confirmé avoir acheté cet arsenal lors de leur mission libanaise.

Ils restent cependant discrets sur l'architecture d'une filière « incontestablement bien organisée », selon une personne proche de l'enquête. Les policiers en poste au Liban ont donné l'impression d'avoir agi avec aisance. Les armes d'assaut, qui sont aujourd'hui équipées de crosses repliables ou détachables, logeaient dans les cantines personnelles des policiers, qu'ils pouvaient envoyer

de guerre à l'intention de trafiquants français. Tous deux ont été écroués à la prison des Baumettes. Leur complice présumé, Philippe Niño, vingt-cinq ans, membre de la CRS d'Ollioules (Var), devrait être entendu par le juge mercredi matin.

Deux autres policiers de Mulhouse, Daniel Chaudron et Jean-Pierre Schwint, ont été placés en garde à vue le 16 juillet. Une quinzaine d'interpellations, concernant aussi bien des policiers que des gendarmes, devaient avoir lieu dans la journée de mercredi.

par la valise diplomatique, en l'absence de tout contrôle.

Achetées entre 1 500 et 3 000 francs, les armes étaient revendues dix fois leur prix. Les plus-values réalisées auraient éveillé un bouche à oreille propre à susciter de nouvelles vocations à l'intérieur du personnel de sécurité de l'ambassade. Deux autres policiers de Mulhouse, Daniel Chaudron et Jean-Pierre Schwint, ont ainsi été placés en garde à vue lundi 16 juillet. L'enquête cherche à établir comment, au sein du commandement des forces de sécurité de l'ambassade, les fonctionnaires indelicats ont pu bénéficier de complicités ou d'un simple laxisme pour faire sortir de Beyrouth autant d'armes comme lettres à la poste.

Les attaques de fourgons blindés

Une telle facilité laisse à penser que le trafic a connu une ampleur que les deux saisies d'aujourd'hui ne permettent pas d'évaluer. Il durerait depuis cinq ans et serait donc antérieur à l'affectation, en 1987, de Schaller à Beyrouth. « La médiatisation prématurée de cette affaire va sérieusement occulter les possibilités de démanteler toute la filière », se désole un magistrat. Epaulés par le SRPJ de Mulhouse et la direction centrale de la police judiciaire, les inspecteurs marseillais jouent désormais une course contre la montre pour tenter de confondre de multiples intermédiaires dont certains sont soupçonnés aujourd'hui d'avoir trouvé refuge à l'étranger.

Ils cherchent également à identifier le ou les cerveaux de cette organisation rocambolesque, les policiers interpellés apparaissant comme de simples exécutants. Ils s'intéressent aussi aux fréquentations du CRS Philippe Niño, soupçonné d'entretenir de solides contacts avec le milieu marseillais. Les enquêteurs ne peuvent s'empêcher de penser au nouveau mode opératoire des attaques contre les fourgons blindés dans la région marseillaise. Depuis 1985, une quinzaine de convois bancaires ont été assaillis selon des méthodes véritablement paramilitaires. Les malfaiteurs agissaient par surprise en utilisant des armes de guerre du même type que le matériel retrouvé aujourd'hui au domicile des policiers trafiquants.

Beaucoup d'hypothèses mais peu de certitudes encore. Diverses rumeurs font état de l'éventuelle mise en cause de diplomates et de gendarmes mobiles, voire d'un trafic de drogue qui aurait accompagné celui des armes. En fait, les enquêteurs s'interrogent toujours sur le mode d'acheminement des armes, ce qui les conduit à mettre sur la sellette les contrôles de sécurité au sein du personnel diplomatique français à Beyrouth. L'ambassadeur de France au Liban, M. René Ala, déclare « ignorer tout ». Les Renseignements généraux assurent que l'affaire n'a aucune dimension idéologique. Et la piste d'une logistique militaire au profit d'une organisation terroriste semble exclue.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX